Le numismate francophone

Numéro 8 **Décembre 2016**

Vous est offert **Pour votre plaisir** **par**

L'Association des Numismates Francophones du Canada,
en collaboration avec
les Apprentis Numismates et **l'Institut Québécois de Numismatique**

Le numismate francophone
est la revue officielle de l'Association
des Numismates Francophones du Canada.

Sa préparation est assurée par
Les Éditions Numispro

Yvon Marquis en est l'Éditeur.

Le numismate francophone
est publié à tous les deux mois
en format électronique seulement
et est accessible gratuitement
sur le site web de l'association.
http://anfc.info

Le contenu des articles n'engage que l'auteur.

Toute reproduction des articles est interdite à moins d'obtenir au préalable une autorisation écrite de Les Éditions Numispro, sauf pour de brefs extraits à des fins de présentation éducative. Dans tous les cas, la source de même que le nom de l'auteur doivent être mentionnés. Sauf pour les articles traitant d'actualité, aucune autorisation de reproduction ne sera accordée dans un délai inférieur à 12 mois suivant la date de parution de l'article.

ISSN 2369-5633

Tarifs publicitaires *(pour 6 parutions)*

Carte d'affaire	(88 x 50 mm)	30 $
Bas de page	(176 x 30mm)	40 $
Quart de page	(88 x 100mm)	50 $
Demie page	(170 x 100mm)	90 $
Pleine page		175 $

(le montage doit être fourni par l'annonceur)

Faites votre chèque à l'ordre de
Les Éditions Numispro,
C.P. 2001, Rimouski, QC. G0L 1B0

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute publicité

Numéro 8 Décembre 2016

Dans ce numéro :

- **Éditorial**
- **La première femme sur un billet de banque du Canada Viola Desmond**
- **Adieu pièce de cinq cents ?**
- **Motifs des pièces de circulation 2017**
- **Médailles honorant quatre Grands-Chefs de la Nation Huronne-Wendat**
- **Expositions et Salons à venir**
- **Monnaie Canadienne (1946-1952)**
- **Changements et Innovation au BEP**
- **Un bout du Manège militaire dans vos poches**
- **Littérature: Je collectionne les Monnaies**
- **Billet sur le salaire minimum**
- **Le Chemin de Fer au Canada (3e et dernière partie)**
- **Le pire ennemi du collectionneur**
- **Entrevue avec Yvon Chicoine**
- **Et beaucoup plus…**

l'Association des Numismates Francophones du Canada
est membre de l'Association Royale de Numismatique du Canada # C 23778

Pour nous joindre : anfc.info@gmail.com

La relève en numismatique

On entend souvent des gens dire qu'il n'y a pas de relève en numismatique. Ce commentaire est principalement basé sur le fait que l'on ne voit pas beaucoup de jeunes collectionneurs lors des Salons et dans les divers clubs.

Mais la relève ce n'est pas seulement les jeunes, c'est aussi les adultes de diverses catégories d'âge qui soit découvrent notre passe-temps, soit y reviennent après une période de délaissement. A preuve, lors de la fondation des Apprentis Numismates, le nom s'écrivait « Apprenp'tits ». Il a été changé pour son ortographe actuelle (Apprentis) en raison de ce fait. Et si on tient compte de ces nouveaux venus, ceci ajouté à l'achalandage que l'on observe lors des activités numismatiques (Salons, Congrès, réunions de clubs) on peut dire que OUI il y a de la relève et que notre passe-temps se porte très bien.

Bien sûr il y a des périodes où les transactions commerciales sont moins fortes, mais ce n'est là qu'un des aspects de notre passe-temps.

Au niveau de la relève on rencontre depuis peu un phénomène particullier, celui de grands-parents, autant des Papis que des Mamies, qui ont décidé de bâtir des collections pour leurs petits-enfants. Je connais une Mamie qui le fait pour 18 petits-enfants. WOW ! Bien sûr il s'agit principalement de pièces trouvées en circulation, mais n'est-ce pas là la manière dont nous avons tous commencé ? Je trouve cela très intéressant et j'encourage tous les Papis et Mamies à le faire.

Autre preuve que notre passe-temps se porte bien, comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, un nouveau club de Monnaie vient d'être fondé au Québec. BRAVO à Stéphane Lamont et ses complices pour cette belle initiative. Aussi, Trajan Publishing (propriétaire de *Canadian Coin News*) annonce le lancement en janvier-février d'un magazine électronique en français et en anglais sur la monnaie. Encore là BRAVO pour cet ajout d'information.

Vous aimeriez soumettre un texte ou une idée de texte pour
Le numismate francophone,
contactez l'éditeur à anfc.info@gmail.com

La première femme canadienne sur un billet de banque canadien sera

VIOLA DESMOND
(1914–1965)

Viola Desmond, vers 1940
Communications Nouvelle-Écosse

Viola Desmond a été choisie par le ministre des Finances pour figurer sur le prochain billet de 10 $ canadien destiné à la circulation courante. L'annonce en a été faite le 8 décembre dernier. Elle a été choisie parmi les cinq candidates finalistes soumises au ministre le 24 novembre dernier. Les autres finalistes étaient : **Idola Saint-Jean (**1880-1945) pionnière de la lutte pour l'obtention du droit de vote des femmes a milité pour cette cause dès les années 1920.; **Pauline Johnson** (1861-1913), une poète, écrivaine et artiste mohawk, aussi connue sous le nom de Tekahionwake; **Elsie MacGill** (1905-1980), une Britanno-Colombienne d'origine qui fut la première Canadienne titulaire d'un baccalauréat en génie électrique; ainsi que **Fanny « Bobbie » Rosenfeld** (1904-1969), une immigrante russe, morte à Toronto, qui s'est illustrée en remportant une médaille olympique en athlétisme aux Jeux de 1928.

Au total, 461 femmes avaient rempli les « conditions requises » dans le cadre du processus de sélection lancé par la Banque du Canada. Un comité consultatif de sept membres a ensuite réduit cette liste à 12, puis à cinq candidates. Les femmes sélectionnées devaient être des Canadiennes, de naissance ou naturalisées, décédées depuis au moins 25 ans, « qui, par leur leadership, leurs réalisations ou leurs qualités remarquables, ont oeuvré pour les Canadiens dans un domaine particulier ou se sont illustrées au service du pays ».

Ce sera la première fois qu'une femme, non liée à la monarchie, aura son portrait sur un billet de banque canadien.

Viola Desmond

Viola Desmond reste une icône du mouvement en faveur des droits et libertés au Canada. Femme d'affaires accomplie de la Nouvelle-Écosse, elle a défié l'autorité, refusant de quitter une section réservée aux Blancs d'un cinéma en 1946, après quoi elle a été incarcérée, reconnue coupable et condamnée à une amende. Son procès constitue la première contestation judiciaire soulevée par une femme noire au Canada pour cause de ségrégation raciale.

Entrepreneure prospère

En tant que femme noire de la classe moyenne dans les années 1930 et 1940, Viola Desmond a toujours été une pionnière. Dès les premières années de sa carrière d'enseignante, son ambition était d'avoir son propre salon de coiffure. Le premier obstacle à son projet a été la formation. Comme les femmes noires n'étaient pas admises dans les écoles de beauté d'Halifax, Mme Desmond s'est donc rendue à Montréal, à New York et au New Jersey pour suivre divers cours; elle obtiendra finalement un diplôme du renommé Apex College of Beauty Culture and Hairdressing d'Atlantic City.

En 1937, elle ouvre le salon Vi's Studio of Beauty Culture à Halifax, qui deviendra un lieu de rencontre pour les femmes de la collectivité. Mais sa vision ne s'arrêtait pas là. Après quelques années, elle fonde la Desmond School of Beauty Culture, qui attire des élèves de partout en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec. De plus, d'autres activités de son entreprise, c'est-à-dire la fabrication et la vente des produits de beauté de marque Vi's, génèrent des commandes de toute la Nouvelle-Écosse. Mme Desmond a non seulement été une précurseure comme entrepreneure et modèle pour sa communauté, mais elle a aussi été une inspiration pour ses clientes et ses élèves.

Militante pour la justice sociale

Le 8 novembre 1946, Mme Desmond est en route vers Sydney, en Nouvelle-Écosse, quand sa voiture tombe soudainement en panne à New Glasgow. Pendant que sa voiture se fait réparer, elle décide d'aller voir un film au Roseland Theatre.

Ignorant la politique du cinéma qui impose aux Noirs de s'asseoir au balcon, Mme Desmond demande une place au parterre et paie la caissière. Cette dernière lui remet un billet pour le balcon, puis lorsque Mme Desmond entre dans le cinéma, le placier l'informe que son billet est pour le balcon et qu'elle doit y monter. Croyant qu'il s'agissait d'une erreur, Mme Desmond retourne à la billetterie et demande à échanger son billet. La caissière refuse en lui disant qu'elle n'est pas autorisée à vendre des billets au parterre « à des gens comme elle ». Quand elle comprend qu'on lui refuse le billet en raison de la couleur de sa peau, Mme Desmond retourne courageusement à l'intérieur et s'assoit au parterre. Le gérant du cinéma la confronte, et, comme elle refuse de bouger, appelle la police. Elle est éjectée de force, arrêtée, accusée et reconnue coupable de ne pas avoir payé le cent supplémentaire de taxe d'amusement exigé pour s'asseoir au parterre.

Mme Desmond tente en vain de faire annuler sa déclaration de culpabilité, mais son cas deviendra un jalon de l'histoire des droits de la personne au Canada. La poursuite contre Mme Desmond ayant été montée comme une affaire de fraude fiscale, la vraie question du racisme s'est trouvée ensevelie sous les formalités procédurales. Si elle n'avait pas poursuivi l'affaire, les archives du procès qui nous sont parvenues n'auraient laissé aucun indice de la réelle importance de cette cause, à savoir qu'on lui avait refusé l'accès au parterre en raison de la couleur de sa peau.

La contestation juridique suscitée par Mme Desmond a touché une corde sensible de la communauté noire et a stimulé la prise de conscience croissante de la discrimination raciale pratiquée en Nouvelle-Écosse. Cette affaire a inspiré le changement et a fait partie d'un plus vaste ensemble d'efforts déployés pour accroître l'égalité raciale au pays.

La persévérance de Mme Desmond et l'attention suscitée par son procès ont élargi le mouvement visant à reconnaître l'importance des droits de la personne au Canada.

Le 15 avril 2010, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a accordé un pardon absolu à titre posthume à Mme Desmond. Le pardon a été octroyé par la lieutenante-gouverneure de la Nouvelle-Écosse à l'époque, l'honorable Mayann Francis, qui fut la première personne noire à occuper cette fonction en Nouvelle-Écosse, et seulement la deuxième au Canada. Le pardon est accompagné d'une déclaration et d'excuses publiques de la part du premier ministre de l'époque, Darrell Dexter, qui énonce que l'accusation n'aurait jamais dû être portée, et que la condamnation de Viola Desmond était une erreur judiciaire.
Bien que les événements survenus au Roseland Theatre remontent maintenant à 70 ans, la lutte de Mme Desmond pour la justice sociale et son acte de courage singulier continuent de trouver écho chez les Canadiens.

Le portrait de **Viola Desmond** apparaîtra donc sur le nouveau billet de 10$ qui sera lancé vers la fin de 2018. Le billet de 10 $ a été coisi parce qu'il est celui le plus utilisé par les canadiens et est échangé plus souvent que les plus grosses coupures. Les éléments de sécurité de ce nouveau billet restent à préciser mais on sait déjà que les billets de cette nouvelle série seront en polymère.

(voir autre article sur la nouvelle série de billets de banque dans les pages qui suivent)

Adieu pièce de 5 cents? Non, pas pour le moment

Tel est le titre d'un article publié le 1er novembre dernier par Raymond Desmarteau de Radio--Canada International. De son côté, *Canadian Coin News* titrait dans son édition du 29 novembre :

« La pièce de cinq cents survit à un récent appel pour son élimination. »

Nous vous présentons ci-après un résumé des éléments contenus dans ces deux articles

La pièce de 5 cents, communément appelée « nickel » en anglais en raison de sa composition métallique de 1922 à 1981, est la plus petite dénomination monétaire qui circule au Canada depuis l'élimination de la pièce de 1¢ en 2012. C'est suite à un rapport du Groupe Desjardins qui remonte à 2014 que l'utilité de cette pièce a été questionnée. Desjardins suggérait alors d'éliminer la pièce de 5¢ et de la remplacer par une autre de 5$. On suggérait également de diminuer la dimension des pièces pour les rendre plus faciles à utiliser. Desjardins est revenu à la charge une fois de plus au début de 2016 avec le même rapport.

Le pouvoir d'achat du cinq cents et son coût de production

À Ottawa, on applique à la pièce de cinq cents la même méthode d'évaluation de pertinence que pour les autres pièces, soit celle de sa valeur nominale par rapport à son coût de production.

Selon La Presse Canadienne qui a eu accès au rapport officiel du Comité, on constate qu'on ne peut pratiquement rien acheter de nos jours avec une pièce de 5¢ ou avec quelques pièces de cette dénomination. La pièce sert principalement pour remettre le change lors de transactions à un coût supérieur. Le pouvoir d'achat du 5¢ a fondu de 40% au cours des 25 dernières années. Et si l'on fait une comparaison avec 1914, une pièce de 5 cents avait plus de pouvoir d'achat qu'un dollar d'aujourd'hui.

Une note intéressante dans le rapport mentionne qu'en raison de la nouvelle réglementation qui sépare les coûts de gestion des coûts de production, cela diminue le coût de la pièce et génère un modeste « seigneuriage ». Le Seigneurage est la différence entre le coût de production d'une pièce et sa valeur nominale. Cette différence va directement dans les coffres du gouvernement via le Ministère des Finances. On note aussi que les pays du G8 ont tous une pièce de valeur comparable.

L'élimination de la pièce de 5¢ relève du Gouvernement du Canada et non de la Monnaie royale canadienne ni de la Banque du Canada. Un tel retrait nécessiterait une modification à la loi sur la monnaie qui gère l'émission des billets et pièces de monnaie ainsi que la loi sur la Monnaie royale canadienne qui régit les opérations de cette institution.

Le tout fut donc étudié par la Chambre des Communes et le Sénat, qui ont consulté des gens de diverses sources dont Bret Evans (éditeur de Canadien Coin News à l'époque) et Steven Woodland de l'Association Royale de Numismatique du Canada (ARNC). Une des préoccupation était de s'assurer que les canadiens seraient traités de manière équitable. Aussi, bien que la pièce de 1¢ ait été éliminée, les écritures financières tiennent toujours compte de cette valeur.

Bien que la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud aient cessé de frapper leurs pièces de 5 cents, bien que son coût de production au Canada soit encore en dessous de sa valeur nominale, plusieurs analystes de grandes institutions financières au pays prédisent sa disparition d'ici une dizaine d'années. Donc pour le moment, le Canada n'a pas l'intention d'éliminer cette pièce à court terme. Mais dix ans c'est vite passé…

Quand une pièe de monnaie n'est plus une pièe de monnaie

Un commentaire de Yvon Marquis

Est-ce que le fait qu'une valeur monétaire soit indiquée sur une pièce frappée par un atelier monétaire gouvernemental signifie que cette pièce est vraiment une pièce de monnaie ? Certains diront OUI d'autres diront NON et d'autres diront « Ça dépend »!

Selon moi, le premier critère d'une véritable pièce de monnaie est que cette pièce puisse être échangée pour obtenir des biens ou services pour l'équivalent de la valeur indiquée. Ce qui n'est pas toujours le cas avec les pièces frappées spécialement pour les collectionneurs. Mais pour certains ces pièces constituent tout de même des « pièces de monnaie ».

Au fil du temps, ces pièces non émises pour circulation ont pris des formes variables (rondes, triangulaires, pièces en plusieurs morceaux, etc.) et on nous a habitué à des pièces dont certains motifs ne sont pas gravés, mais imprimés. Certaines pièces ont été émises avec une forme concave/convexe alors que sur d'autres on a ajouté des pierres décoratives et des éléments en relief sur la surface. Ces éléments particuliers sont une manifestation à la fois de la créativité de certains artistes et de ce que permet la technologie actuelle. On ne peut être contre le progrès ni contre la créativité artistique.

Mais il y a toutefois selon moi une limite à qualifier un objet de pièce de monnaie.

Récemment, la Monnaie royale canadienne a annoncé l'émission d'une série de cinq pièces de 100 dollars en argent qui, selon l'information diffusée, « sert de socle à une figurine finement sculptée, qui lui confère une dimension et une allure encore jamais vues ». En effet, la pièce qui fait 65mm de diamètre, surmontée de la figurine (moulée en argent et plaquée or) est protégée par un dôme qui fait plusieurs millimètres de hauteur. Je n'ai rien contre les figurines, je n'ai rien contre l'innovation, mais de là à qualifier un tel produit de « pièce de monnaie » je regrette, mais je ne suis pas capable, et ce, par respect pour les véritables pièces de monneie, qu'elles soient émises pour circulation ou pour les collectionneurs.

Les ateliers monétaires ont le droit de fabriquer et d'offrir en vente tout ce qui leur tente. Mais il serait grand temps qu'ils fassent clairement une différence au niveau des divers produits qu'ils offrent. A savoir, des pièces « numismatiques », des pièces « cadeaux », des pièces « d'investissement » et des pièces de « collections diverses ». Cela aiderait le collectionneur à mieux comprendre ce qu'il achète et éviterait la confusion pour les collectionneurs débutants.

La numismatique vous passionne et vous voulez en savoir toujours plus, devenez membre de

www.RCNA.ca

Motifs des pièces de monnaie de circulation de 2017

Le 11 mars 2015, la Monnaie lançait un concours national invitant la population à créer de nouveaux motifs pour les pièces de circulation 2017 afin de souligner le 150e anniversaire du pays. Au programme, cinq thèmes : **Nos merveilles**, **Nos valeurs**, **Nos réalisations**, **Nos passions** et **Notre Canada de demain**.

Les finalistes de chaque catégorie ont été établis par la Monnaie royale canadienne et un jury formé d'éminents Canadiens. Les motifs gagnants ont ensuite été déterminés à l'issue d'un vote populaire en ligne tenu en septembre 2015. Les pièces millésimées 2017, que les Canadiens pourront trouver dans leur menu monnaie dès le printemps prochain, arboreront donc toutes l'un de ces motifs.

C'est le 2 novembre dernier que les motifs qui orneront les pièces de monnaie de circulation du Canada en 2017 ont été dévoilés. Des cérémonies ont lieu simultanément dans les villes d'où nous viennent les gagnants.

Dans la catégorie **Nos merveilles**, le public, qui a voté plus d'un million de fois, a choisi le motif de M. Timothy Hsia, médecin de profession de Richmond (Colombie-Britannique), parmi ceux des cinq finalistes en lice. Son motif ornera le revers de la pièce de circulation de 2 dollars en 2017.

« Les aurores boréales sont des merveilles naturelles qui ne laissent aucun Canadien indifférent, peu importe où il se trouve sur le territoire. À mes yeux, ces jeux de lumière radieux symbolisent la beauté et l'unité de notre pays, explique M. Hsia. J'ai intitulé mon œuvre *La danse des esprits* en hommage àcette croyance crie selon laquelle on associe les auréoles boréales à un moment particulier où les esprits se manifestent en dansant, au regard et à l'âme des vivants qu'ils éclairent de là-haut. Je suis ravi que mes compatriotes soient si nombreux à partager l'émerveillement que m'inspirent le Canada et sa nature splendide. »

Posant toujours sur la nature un regard de peintre, Timothy Hsia a créé *La danse des esprit*s. Deux pagayeurs paraissent minuscules sous le ciel nocturne qu'anime le ballet des aurores boréales.

Subjugués, les deux hommes semblent suspendre leurs mouvements le temps d'admirer ce spectacle envoûtant.

Dans la catégorie **Nos réalisations**, le public, qui a voté plus d'un million de fois, a choisi le motif de M. Wesley Klassen de St-Catharines (Ontario) parmi ceux des cinq finalistes en lice. Son motif ornera le revers de la pièce de circulation de un dollar en 2017.

« Voir mon œuvre sur la pièce de un dollar de 2017 est un honneur incroyable. Pour ma famille et moi, le 150e anniversaire du Canada n'en sera que plus mémorable, confie M. Klassen. J'ai choisi des images qui, de près ou de loin, sont liées à l'univers du chemin de fer, auquel les Canadiens doivent beaucoup. Et je suis ému de constater qu'ils sont si nombreux à avoir été interpellés par mon motif. »

S'inspirant de souvenirs d'enfance de vacances en famille, Wesley Klassen a décidé de célébrer le 150e anniversaire du pays en mettant en scène les chefs-d'œuvre d'ingénierie qui ponctuent notre paysage d'est en ouest, reliés par le chemin de fer.

Ainsi, le motif au revers de la pièce de circulation de un dollar rassemble divers lieux d'intérêt : le pont Lions Gate, un silo des Prairies, la Tour CN, Le Château Frontenac, hôtel majestueux de Québec, et un phare de la côte Est.

Dans la catégorie **Notre Canada de demain**, le public, qui a voté plus d'un million de fois, a choisi le motif de Joelle Wong de Richmond Hill (Ontario) qui était âgée de huit ans lorsqu'elle a participé au concours, parmi ceux des cinq finalistes en lice. Son motif ornera le revers de la pièce de circulation de 25 cents en 2017.

« J'aime les animaux et les espaces verts. C'est ce qui m'a donné l'idée d'illustrer mon espoir pour l'avenir du pays en créant une peinture qui célèbre l'importance de notre nature et de notre culture autochtone, explique Joelle Wong. C'est incroyable de penser que tant de gens ont aimé ma façon de souhaiter bonne fête à mon magnifique pays, le Canada! »

Joelle Wong a effectué avec un de ses enseignants des recherches sur la faune canadienne et les techniques artistiques autochtones pour arriver à mieux peindre les animaux couramment représentés dans cette culture. Une tortue, un oiseau et un castor, qui tous arborent des motifs autochtones, tentent de s'agripper à une plante que soutiennent deux mains : est ainsi symbolisé le fait que nous avons tous un rôle à jouer afin de protéger la nature canadienne.

Dans la catégorie **Nos valeurs**, le public, qui a voté plus d'un million de fois, a choisi le motif de d'Amy Choi de Calgary (Alberta) parmi ceux des cinq finalistes en lice. Son motif ornera le revers de la pièce de circulation de 10 cents en 2017.

« Mon motif représente l'espoir qu'un jour le fait d'offrir une feuille d'érable sera aussi symbolique que celui d'offrir un rameau d'olivier, explique Mme Choi. Partout dans le monde, le Canada a la réputation de promouvoir la paix, la coopération et la diversité. La combinaison de la feuille d'érable et de la colombe est ma façon d'exprimer ce que j'admire le plus de mon pays. »

Artiste autodidacte, Mme Choi a su illustrer élégamment ce que, selon elle, le Canada a accompli au cours de ses 150 premières années d'existence. Son œuvre, intitulée *Les ailes de la paix*, représente une colombe délicatement tracée, dont les ailes et la queue sont formées par une feuille d'érable.

Dans la catégorie **Nos passions**, le public, qui a voté plus d'un million de fois, a choisi le motif de Gerald Gloade, graphiste de profession, de la Première nation de Millbrook (Nouvelle-Écosse) parmi ceux des cinq finalistes en lice. Son motif ornera le revers de la pièce de circulation de 5 cents en 2017.

« J'ai toujours chéri l'ensemble de pièces du centenaire conçues par Alex Colville qu'on m'a donné tout jeune, et d'avoir aujourd'hui la chance de laisser ma marque sur une pièce de circulation canadienne est pour moi une façon extraordinaire de participer aux célébrations du 150e anniversaire du Canada, explique M. Gloade. En tant que fier Micmac, j'ai voulu repenser le castor de notre traditionnelle pièce de cinq cents à travers le prisme de ma culture. »

L'œuvre de Gerald Gloade, qui représente un castor solitaire, est empreinte de dynamisme et de spiritualité. Elle tire son inspiration de son héritage algonquien des forêts du Nord-Est et du thème faunique qui liait les pièces commémoratives du centenaire du Canada, en 1967. Créée entièrement avec des outils numériques, cette réinterprétation d'un de nos emblèmes nationaux conjugue tradition et modernité, tout en soulignant l'importance des cultures des Premières Nations pour le Canada, à l'heure où tous ses habitants s'unissent pour célébrer les 150 ans de la Confédération.

Ci-contre, l'avers commun qui ornera les pièces de 5¢, 10¢ et 25¢ de 2017

Vous ne recevez pas l'Info-lettre de l'ANFC ? Vous aimeriez la recevoir ?

Envoyez-nous simplement un courriel à anfc.info@gmail.com et nous ajouterons votre nom à notre liste d'envoi.

C'est le meilleur moyen de rester connecté à l'actualité numismatique et d'être informé en primeur de ce qui se passe dans notre domaine

Le billet de 10 $ orné du portrait de Viola Desmond et au-delà – Les changements qui marqueront la prochaine série de billets

La Banque du Canada entreprendra dès maintenant la conception du nouveau billet de 10 $ qui sera orné du portrait de Viola Desmond. Après des consultations auprès d'experts, le verso du billet sera conçu de manière à comprendre des symboles et des images qui illustreront les grands thèmes de la justice sociale et de la lutte pour les droits et libertés.

Afin de continuer à célébrer de plus en plus de Canadiens emblématiques, un nouveau portrait et de nouvelles images figureront également sur le prochain billet de 5 $. Le moment venu, la Banque lancera un autre processus de consultation afin de solliciter l'opinion des citoyens au sujet de la conception du prochain billet de 5 $, en s'inspirant des succès du récent processus. Le processus prendra quelques années. Le nouveau billet de 10 $ devrait être émis à la fin de 2018 et le nouveau billet de 5 $ suivra quelques années plus tard, mais, avant longtemps, deux autres éminents Canadiens seront célébrés sur notre monnaie. Les autres coupures (les billets de 20 $, 50 $ et 100 $) suivront tous les deux ou trois ans par la suite. Lors de l'examen des **principes de conception des billets de banque,** les Canadiens ont souligné l'importance de représenter la diversité de la société canadienne, de sa culture et de ses réalisations sur les billets.

Macdonald et Laurier

Comme Viola Desmond figurera sur le billet de 10 $, et qu'un autre Canadien emblématique ornera le prochain billet de 5 $, sir John A. Macdonald, le premier à occuper la fonction de premier ministre du Canada, et sir Wilfrid Laurier, le premier francophone à occuper le poste de premier ministre, seront mis à l'honneur sur les plus grosses coupures. Ce changement aura lieu lorsque le graphisme de celles-ci sera refait pour la prochaine série.

En conséquence, les anciens premiers ministres William Lyon Mackenzie King et sir Robert Borden ne figureront plus sur des billets. Le billet de 20 $ continuera d'arborer le portrait du monarque régnant.

La démarche de conception offre l'occasion de présenter et de célébrer un plus grand nombre de grands Canadiens qu'auparavant tout en restant fidèles à nos racines.

Maie entre-temps…

A court terme, le Canada célébrera en 2017 le 150e anniversaire de la Confédération. La Banque du Canada marquera cet événement spécial en émettant un billet commémoratif de 10 $ que les canadiens pourront utiliser avec confiance et fierté. D'autres précisions au sujet de son graphisme seront données avant les célébrations. Ce billet sera offert en quantité limitée.

Pour en savoir plus sur ces billets et celui qui illustrera Viola Desmont, nouv vous suggérons le lien suivant : http://www.banqueducanada.ca/billets/surunbillet/#listerestreinte

Nous vous invitons à nous faire connaître les sujets que vous aimeriez que nous abordions dans les prochains numéros du Numismate francophone.

Nous nous ferons un plaisir de couvrir tous les aspects qui vous intéressent, ce qui contribuera à un contenu diversifié répondant aux attentes de tous.

Faites-nous également parvenir vos questions / commentaires à

anfc.info@gmail.com

Médailles honorant quatre grands-chefs de la Nation huronne-wendat

C'est grâce à Pierre Boily, secrétaire de la Société Numismatique de Québec, que nous avons appris à la fin octobre que la Nation Huronne-wendat avait fait émettre une série de quatre médailles commémoratives en l'honneur de quatre de ses grands-chefs : André Romain, Stanislas Koska, Michel Sioui et Nicolas Vincent.

La pièce au fini argent présente sur l'avers le portrait de **Stanislas Koska Ahrathenha** (1769 – 1841) avec son nom au haut et au bas et de chaque côté la date « 2016 ». On trouve au revers le logo de la Nation Huronne-wendat avec de chaque côté les dates 1769 et 1841. Le nom de la nation est au haut avec au bas l'inscription « Wendake Canada ». Une petite feuille accompagnant la pièce mentionne que « Chef du Conseil de Wendake, il a travaillé activement à démontrer et à protéger les droits des Hurons-Wendat sur la seigneurie de Sillery »

La pièce au fini cuivré présente sur l'avers le portrait d'**André Romain Tsohahisen** (1774-1852). Au revers, on retrouve également le logo de la nation huronne-wendat avec de chaque côté les dates 1774 et 1852. Une petite feuille accompagnant la pièce mentionne que « devant un comité de travail gouvernemental, ce Chef du Conseil de Wendake décrit le territoire huron-wendat à l'ouest de la rivière Jacques-Cartier et les activités coutumières qui s'y déroulent »

Cette pièce au fini bronze (ou doré) présente le portrait de Michel Sioui Tehatsiendale (1766-1850).

Le revers montre uniquement des inscriptions avec au haut sur 3 lignes :

Michel Sioui
Tehatsiendale
(1766-1850)

Le reste des inscriptions se lisent comme suit : Vice Grand Chef / et Chef de guerre de la / Nation huronne-wendat, il a combattu / pour défendre les droits territoriaux / et nationaux des Hurons-Wendat. / Responsable des relations diplomatiques / avec les alliés des Hurons-Wendat. / Il confirme l'entente / huronne-algonquienne / à Trois-Rivières en 1829.

La quatrième médaille est différente des autres en ce sens qu'elle est émaillée et présente au centre sur l'avers un portrait en couleur de **Nicolas Vincent Tsawenhohi** (1769-1844). Au revers on retrouve également des inscriptions qui se lisent comme suit : **Nicolas Vincent / Tsawenhohi** / (1769-1844) / Grand Chef / de la Nation huronne-wendat, / il a œuvré à faire respecter le / Traité Huron-Britannique de 1760 / et les droits de sa nation et à réclamer / la seigneurie de Sillery. / Il fut un grand diplomate pour qui / le bien de sa nation / était primordial.

Les médailles ont un diamètre de 45 mm et 3 mm d'épaisseur avec tranche unie. La date « 2016 » apparaît à droite et à gauche sur l'avers de chaque médaille. Il y a eu seulement 200 exemplaires de chaque médaille de frappés.

Ces médailles sont disponibles uniquement sur place à la boutique du Musée Huron-Wendat de Wendake Le musée est ouvert du mercredi au dimanche de 10 à 16 heures (fermé le midi) au 15 Place de la Rencontre, Wendake.

TPM
La boutique du collectionneur
depuis 1986
VOUS TROUVEREZ UN VASTE CHOIX DE :
Monnaies et billets canadiens et étrangers
Accessoires (2X2, feuilles de rangement, tubes, etc)
Catalogues et documentation
Catalogue virtuel de 56 pages disponible en ligne
★ ★ ★ ★ ★
Magasinez en ligne
et profitez de nos nombreux rabais !
BOUTIQUE-TPM.COM
550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1M 2S6
418 524-7894
info@boutique-tpm.com

Les éditions **Numispro**

numispro@globetrotter.net

Le seul éditeur francophone en numismatique

Vous propose….

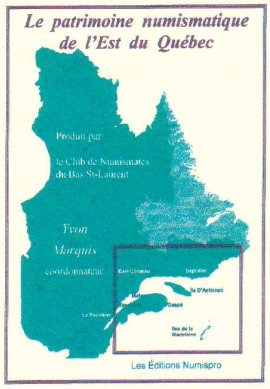

NOUVEAU 30 $

15 $

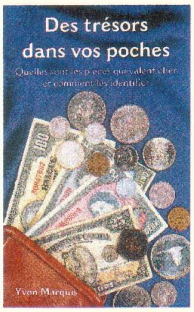

18 $

18 $

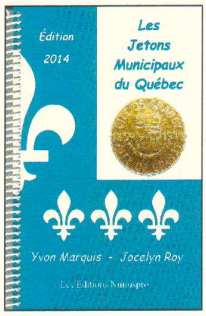

18 $

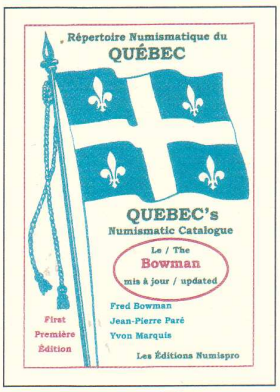

45 $

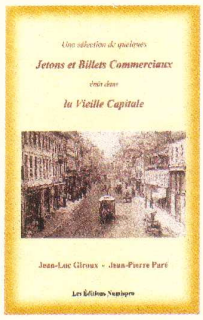

30 $

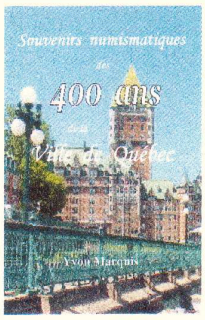

25 $

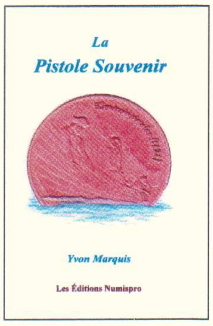

15 $

12 $

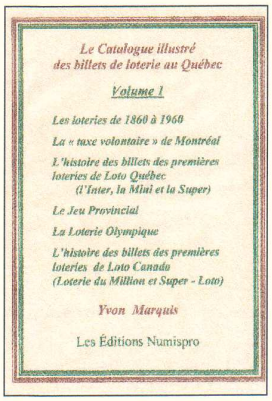

Format papier 39,95 $
Format CD 24,95 $

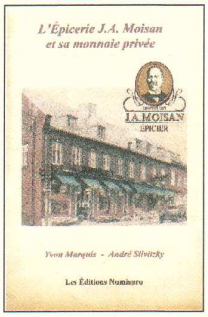

15 $

Les frais de poste (variables selon le volume) s'ajoutent aux prix indiqués

Les Éditions Numispro
C.P. 2001, Rimouski, Qc. G0L 1B0

numispro@globetrotter.net

Expositions et Salons de collectionneurs à venir au Québec

Février 2017

11 - 12 **Salon Québécois de la Monnaie et du Timbre (Nouveau)**
Association des Numismates Francophones du Canada (ANFC)
BEST WESTERN PLUS, Hôtel Universel, 915 rue Hains, **Drummondville**

25 - 26 **Salon Timbres et Monnaies**
Association des Numismates et Philatélistes de Boucherville
Ecole secondaire de Mortagne, 955 de Montarville, **Boucherville**

Mars 2017

11 **Journée Achat-Vente-Échange du Club des Grands Collectionneurs du Québec**
(multi-collections**)** Édifice de la SFPQ, 5100 boulevard des Gradins, **Québec**

Avril 2017

(31) 1 – 2 **NUPHILEX Complexe EVO (ex Holiday Inn)** Ambassadeur Room
(Monnaies, Timbres) 420 Sherbrooke West, Montréal, QC

8 – 9 **Salon Postalia** (Monnaies, Timbres, Cartes Postales, Vieux papiers)
Édifice de la SFPQ, 5100 boulevard des Gradins, **Québec**

8 – 9 **Salon National du collectionneur Michel Laliberté** (Collections diverses)
Swift Galey, 565 des Écoles, **Drummondville** Sortie 177 Autoroute 20
Le plus gros du genre au Québec

29 – 30 **Exposition Multi-Collections de Rimouski**
Hôtel Rimouski – Centre des Congrès, 125 René Lepage Est, **Rimouski**

Juillet 2017

18 – 23 **Congrès de l'Association Royale de Numismatique du Canada (ARNC)**
Hôtel Mortagne, **Boucherville** Le plus grand Salon de monnaie au Canada.

Septembre 2017

23 - 24 **Exposition du Club des Grands Collectionneurs du Québec (**multi-collections**)**
Édifice de la SFPQ, 5100 boulevard des Gradins, **Québec**

Nous invitons les organisateurs à nous faire parvenir les détails de leurs activités.
Il nous fera plaisir de les publier si elles comprennent un volet numismatique.

Les activités régulières des Clubs locaux pour la saison 2016 – 2017
sont inscrites sur notre site web

Communiqué Nouveau club numismatique à Laval

Un nouveau club numismatique qui a pour nom « CLUB de MONNAIE LAVAL, RIVE NORD » a vu le jour à Laval cet automne. Un groupe de collectionneurs de la région nord de Montréal a mis sur pied un club qui a pour objectif de promouvoir la diffusion des connaissances sur tout ce qui touche le monde de la numismatique.

Afin de rencontrer son objectif le club tient des rencontres éducatives et formatives sur la monnaie, les jetons, les médailles et tout ce qui touche l'univers de la numismatique. Le lancement officiel du nouveau club a eu lieu le mercredi 7 septembre 2016.

Voici un aperçu du déroulement de ces rencontres qui se tiennent tous les premiers mercredi de chaque mois à 19h30 dans les locaux du Collège Citoyen situé au 4001 boulevard Sainte-Rose à Laval, H7R 1W6, à l'angle de l'autoroute 13.

- Affaires courantes
- Présentation sur un sujet précis par un membre
- Période libre pour faire des achats, ventes, échanges ou tout simplement exposer une partie de sa collection.

À titre d'exemple pour le mois d'octobre la présentation a porté sur les médailles, jetons et monnaies en expliquant clairement leur histoire, leur différence et leur utilité (raison d'être). La présentation du mois de novembre quant à elle s'intitulait : La monnaie comment c'est fait. Pour les mois à venir des sujets comme la gradation, la rareté, les erreurs et variétés, seront traités et feront l'objet de présentations suivi d'une période d'échange entre les membres.

Bien que le club soit très jeune (à peine trois mois) on y compte déjà une trentaine de membres qui sont des passionnés. Le nouveau club a déjà son propre logo aux couleurs bleu, blanc et noir avec des feuilles d'érable pour le Canada et des fleurs de lys pour le Québec en effet de superposition sur le listel pour avoir un effet de contre frappe (counterstamp). On retrouve également sur le logo une loupe qui est un des instruments des plus utiles pour tous les collectionneurs, des pièces, des billets, ainsi que les mots CLUB de MONNAIE LAVAL / RIVE-NORD et l'année de la fondation du club.

Si un certain mercredi soir à venir vous avez du temps de libre et que vous passez dans le coin vous êtes invités à assister la rencontre du mois vous serez bien accueillis et vous repartirez avec des connaissances en plus soyez en assuré.

Photo prise lors d'une réunion (Photo par Stéhane Lamont)

La monnaie décimale canadienne

Par Yvon Marquis

Sixième partie : Les pièces émises de 1946 à 1952

1946

Comme la guerre était terminée, le motif du « castor » fut réutilisé au revers des pièces de 5¢ et les pièces furent à nouveau fabriquées en nickel. Toutefois, la pièce continua à avoir 12 côtés, cette forme étant devenue populaire. On commenca alors à retirer de la circulation les pièces en tombac. La pièce de 1$ fut également émise en 1946.

1947 - 1948

Outre le fait que deux types de « 7 » différents furent utilisés pour la frappe des pièces de 50¢ et de 1$, l'année 1947 ne représente aucune particularité pour la monnaie canadienne.

Bien que les pièces de 50¢ et de 1$ présentent toutes deux un « 7 » de forme allongé ou un « 7 » plus court, la forme de ces chiffres varie selon la dénomination. Sur la pièce de 50¢ le « 7 » de forme allongé pointe vers la gauche alors que le « 7 » plus court pointe à droite. Sur les pièces de 1$ le « 7 » allongé ressemble beaucoup au « 7 » court du 50¢ alors que le « 7 » court a une forme différente.

Pièces de 50¢

7 droit tourné vers la gauche

7 courbé tourné vers la droite

Pièces de 1 $

7 droit avec côté gauche plus long

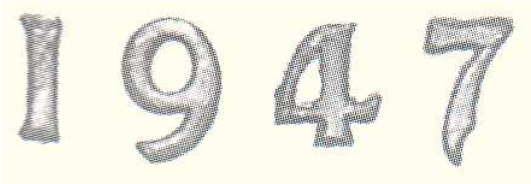

7 pointu, allongé et courbé

Si l'on retrouve d'autres éléments d'intérêt sur d'autres pièces datées de 1947, cela est du à un événement survenu dans un autre pays. En effet, en 1947 l'Inde obtint son indépendance de la Couronne Britannique. Il fallut donc modifier les inscriptions entourant l'effigie du souvenain pour enlever les inscriptions « ET IND: IMP: » qui signifiaient « ET EMPEREUR DE L'INDE ». Comme ce changement demanda plusieurs mois et que la demande pour le numéraire persistait, il fut décidé de frapper en 1948 des pièces datées de 1947 arborant les inscriptions inchangées à l'avers. Et pour indiquer que ces pièces avaient été frappées en 1948, on ajouta une petite feuille d'érable après la date.

Ainsi donc, des pièces de chaque dénomination furent émises arborant cette petite feuille d'érable après la date. Pour les pièces de 1¢, et de 10¢, rien de particulier n'est à signaler. Toutefois, on retrouve également certaines pièces, plus rares, de 5¢ et de 25¢ arborant un petit « point » après la date plutôt que la feuille d'érable. L'origine de ce point varie selon diverses légendes. La plus plausible serait que certains coins de fabrications auraient été marqués d'un point pour indiquer l'emplacement de la feuille d'érable à graver mais que ceux-ci ne furent pas gravés mais utilisés pour produire des pièces de circulation. Du côté du 50¢ on retrouve des pièces avec feuille d'érable arborant les deux types de « 7 » utilisés antérieurement. La pièce la plus rare est sans contredit celle avec feuille d'érable et arborant un « 7 » court pointant vers la droite. Du côté de la pièce de 1$. la feuille d'érable se retrouve seulement avec le « 7 » court.

Donc, sur les pièces datées de 1948 la légende apparaissant sur l'avers de la pièce est modifiée. Pour tous les collectionneurs de monnaie canadienne, les pièces de l'année 1948 exercent une certaine fascination car elles sont plus rares et plus dispendieuses.

Avers 1937 – 1947
Avec « ET IND : IMP : »

Avers 1948 – 1952
Avec « ET IND : IMP : »

Cela s'explique simplement par le fait que les matrices arborant les inscriptions modifiées furent prêtes seulement vers septembre 1948, date à laquelle on put commencer à émettre des pièces portant la date « 1948 ». Les besoins étant moindres puisqu'ils avaient été comblés avec les pièces datées de 1947 avec feuille d'érable, on émit donc très peu de pièces portant le millésime 1948, en particulier pour les pièces de 10¢ (422,741), et les pièces de 50¢ (37,784) et celles de 1$ (18,780).

1949

Terre-Neuve venant de se joindre à la Confédération canadienne, il était normal que l'événement soit commémoré, et pourquoi pas sur la monnaie du pays. C'est la pièce de 1$ qui fut choisie pour commémorer l'événement.

Le motif qui orne le revers de la pièce montre le « Matthew », bateau sur lequel John Cabot a découvert Terre-Neuve. On peut lire en exergue la phrase latine « FLOREAT TERRA NOVA » qui signifie: *Puisse cette nouvelle terre être florissante*. Le motif est l'oeuvre de Thomas Shingles dont les initiales T.S. sont à la droite du bateau. La matrice fut entièrement gravée à la main.

Un autre élément d'intérêt pour les collectionneurs se retrouve également au niveau des pièces de 50 cents de 1949. En effet, sur certaines pièces, le sabot de la licorne de droite vient cacher une partie du chiffre « 9 » de la date. Cette variété est considérée comme majeure.

variété de 50¢ tel que présenté dans le catalogue Charlton

Dollar de 1949

1950 - 1952

On retrouve deux variétés sur les pièces de 50¢ de 1950. La variété se retrouve au niveau de la date. Alors que l'intérieur du chiffre « 0 » montre des traces de petites lignes complètes ou partielles sur la plupart des pièces, on retrouve des pièces ou l'intérieur du « 0 » est clair.

motif complet

motif partiel

sans motif

On retrouve également deux variétés sur les pièces de 1$. En effet alors que la plupart des pièces ont 3 lignes d'eau à l'avant du canoe, certaines en ont seulement 1 ½. Ces dernières pièces connues sous l'appellation « Arnprior » sont les plus rares.

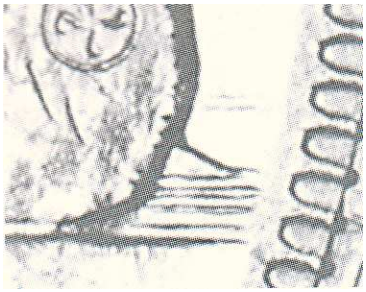
1950-1951 lignes normales

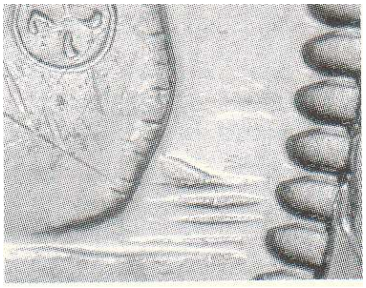
1950-1951 lignes courtes

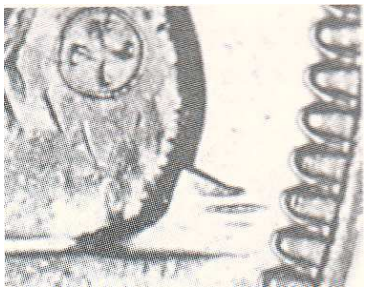
1950-1951 1 ½ ligne (Arnprior)

C'est également en 1950 que l'on planifia l'émission (pour 1951) d'une pièce de monnaie visant à commémorer le bicentenaire de l'isolation et de l'appellation de l'élément NICKEL par le chimiste suédois A.F. Cronstedt en 1751. Bien que jusqu'à cette date, les deux seules pièces de monnaie canadiennes commémoratives étaient des pièces de un dollar, il fut décidé que ce serait la pièce de 5 cents qui commémorerait l'événement. L'une des raisons étant que le cinq cents était la seule pièce canadienne fabriquée en nickel.

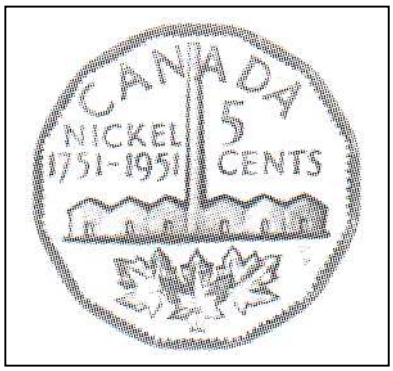

Le motif de la pièce commémorative fut choisi suite à un concours populaire ouvert au public. Le dessin retenu montre une raffinerie de nickel avec de petits édifices entourant une haute cheminée. Le mot CANADA est au haut de la pièce, alors que l'inscription « 5 Cents » est à la droite de la cheminée, et les inscriptions « NICKEL 1751-1951 » sont à gauche. Au bas de la pièce, il y a trois petites feuilles d'érable. Le motif est l'oeuvre de Stephen Trenka dont les initiales ST sont à droite de la pièce, sous l'édifice. Malheureusement, on dut interrompre subitement la frappe de cette pièce commémorative en raison de la Guerre de Corée qui suscita une forte demande de nickel. On revint donc avec des pièces en acier en les recouvrant cette fois d'une mince couche de nickel, puis de chrome, arborant au revers le motif du « castor » montrant de légères modifications. Les deux types de pièces furent émises en 1951, dont environ neuf millions de pièces commémoratives.

Comme l'utilisation de l'acier nécessita quelques ajustements, on retrouve deux variétés de pièces de 1951 arborant le castor. Alors que la plupart des pièces ont un relief bas, quelques exemplaires, rares et dispendieux, sont connus avec un haut relief. On peut identifier ces pièces par la position des inscriptions de l'avers par rapport aux denticules entourant la pièce. Ainsi le haut de la lettre « A » de Gratia pointe entre deux denticules pour les pièces à bas relief alors qu'il pointe **sur** une denticule pour les pièces à haut relief. (notons que les pièces de 5¢ émises de 1948 à 1950 sont toutes à haut relief)

Fait à noter également, on retrouve des pièces de 25¢ datées de 1951 et de 1952 arborant les deux types de reflief, mais ces pièces de quelque type que ce soit, n'ont aucune valeur additionnelle.

pièce avec bas relief

pièce avec haut relief

Finalement on trouve des pièces de 1$ datées de 1952 arborant les lignes normales à l'avant du canot ainsi que d'autres sur lesquelles il n'y a pas de ligne du tout.

Notons en terminant que l'année 1952 fut la dernière où l'effigie du roi Georges VI fut utilisée sur les pièces de monnaie du Canada.

Note : L'appellation « **Arnprior** » pour les pièces de 1$ montrant seulement une ligne d'eau et demie à l'avant du canoe vient du fait qu'en 1955 on a remarqué cette variété sur des pièces qui avaient été frappées pour une entreprise de la ville de Arnprior. Comme les variétés sur les pièces frappées antérieurement ont été découvertes après 1955, cette appellation leur a été attribuée.

Communiqué Trajan lance un magazine numismatique numérique

Trajan Media, l'éditeur de *Canadian Coin News*, lance un magazine numismatique numérique, ***Nummus Canada.***

La nouvelle publication sera publiée tous les deux mois en anglais et en français, une première en numismatique canadienne.

« Nous espérons que cette publication nous permettra de rejoindre un plus grand nombre de collectionneurs de monnaie, » a dit Mike Walsh, éditeur du nouveau magazine, « et nous sommes heureux d'avoir retenu les services d'une équipe éditoriale primée pour mener cette nouvelle aventure. »

L'équipe éditoriale primée dont il parle est Serge Pelletier et Steve Woodland qui, avec Ron Cheek, étaient derrière *moneta*, la publication de la Société numismatique d'Ottawa, qui a gagné trois fois le prix de « Meilleur bulletin local » de l'Association royale de numismatique du Canada et trois fois le prix semblable de l'American Numismatic Association, et ce pendant sa courte vie de quatre ans.

« Je suis emballé de reprendre les rênes d'une publication en tant que rédacteur en chef, » a dit Pelletier, « et j'espère que notre équipe sera en mesure de fournir, comme dans le passé, un contenu qui emballera tant les collectionneurs débutants qu'avancés. »

Bien qu'il soit distribué électroniquement, *Nummus Canada* est conçu comme un magazine papier et sera téléchargeable en format PDF. Il sera lancé au début de 2017.

Pelletier précise que le contenu de *Nummus Canada* sera différent du contenu de *Canadian Coin News.* Par exemple, il n'y aura pas de section des cotes (Trends).

Pour de plus amples informations, gardez un œil sur le site Web de *Canadian Coin News* au www.canadiancoinnews.com.

NDLR :
Nous souhaitons la meilleure des chances à cette nouvelle revue numismatique qui sera complémentaire à ce qui se fait déjà en français. Souhaitons que les collectionneurs en profitent pleinement.

Un lecteur nous a adressé cette demande

Recherche d'une opinion sur LA FEUILLE D'ERABLE EPREUVE NUMISMATIQUE DE 1989 et les émissions subséquentes de la Feuille d'érable par Monnaie Royale Canadienne

Bonjour,

Je suis à la recherche d'une opinion au sujet de l'émission de 1989 par la Monnaie royale canadienne et des émissions subséquentes de feuilles d'érable en épreuve numismatique. Difficile de trouver de l'aide sur ce sujet.

En 1989, pour célébrer le 10ième anniversaire de la Feuille d'érable, la Monnaie royale canadienne (MRC) émettait une émission spéciale extrêmement limitée célébrant ce dixième anniversaire. La MRC lançait alors une collection spéciale (pièces et séries) de Feuille d'érable en or, en platine et en argent, de qualité épreuve numismatique.

A l'époque la MRC garantissait que ce serait la première et dernière fois que la Feuille d'érable serait émise en qualité épreuve numismatique. Dans le dépliant de 8 pages émis par la MRC à l'époque on pouvait y lire ce qui suit (à noter que les emphases en italique et en gras sont copiées directement et tel quel des pamphlets émis par la MRC) :

- « …. Ces magnifiques pièces de monnaie seront frappées en **nombre limité** --- le plus restreint jamais produit par la Monnaie royale canadienne. **Pour la première et la dernière fois de son histoire**, la Feuille d'érable sera émise en qualité épreuve numismatique.
- **Jamais plus la feuille d'érable ne sera frappée en épreuve numismatique.**
- **CES PIÈCES UNIQUES DE LA FEUILLE D'ÉRABLE :** Ne seront émises qu'une fois en épreuve numismatique, et ce en nombre limité.»[1]

La lettre du Vice-président, Marketing, signée J. Julien, comprenait ce qui suit:

- « Maintenant disponible pour la **première** et **dernière** fois de son histoire :
  LA FEUILLE D'ÉRABLE ÉPREUVE NUMISMATIQUE.
- La monnaie royale canadienne **garantit** qu'il s'agira de la seule et unique émission de la Feuille d'érable en épreuve numismatique de son histoire.
- N'oubliez pas: il s'agit de la **seule et unique émission** de la Feuille d'érable en épreuve numismatique.»[2]

L'an passé, suite à des recherches de la valeur de cet ensemble, je me suis aperçu **que la feuille d'érable épreuve numismatique** avait été émise après 1989 par la MRC. Suite à des recherches très sommaires avec internet, j'ai trouvé les émissions suivantes (sur le site de la MRC) de la feuille d'érable en épreuve numismatique. Je ne crois pas que cette liste soit exhaustive :

- 2007, pièce épreuve feuille d'érable en or 99999, fini épreuve numismatique.
- 2015, pièce de 1 oz en platine pur plaqué or (2015), richesse d'un symbole Tirage : 250, fini : épreuve numismatique avec placage d'or sélectif.
- 2013, pièce de 1 oz en platine – 25e anniversaire du lancement de la Feuille d'érable en platine – Tirage 250 (2013), fini : épreuve numismatique.
- 2012, ensemble de pièces Feuille d'érable en or 2012 – Cinquième anniversaire de la pièce de un million de dollar, 1 oz, ¼ oz, 1/10 oz, 1/20 oz et 1/25 oz. Fini : épreuve numismatique.
- 2015, pièce de 1/25 oz en or pur – Feuille d'érable – Tirage : 7,500 (2015). Fini : épreuve numismatique.

- 2014, Pièce de 5 oz en argent fin – Feuilles d'érable – Tirage : 2,500 (2014). Cette pièce présente la feuille d'érable dans un tout nouveau motif… Fini : épreuve numismatique.
- 2013, Pièce de 5 oz en argent fin – 25e anniversaire de la pièce Feuille d'érable en argent – Tirage 2,000 (2013). Fini : épreuve numismatique avec placage d'or sélectif.
- 2005, 5$ - Pièce de 1 oz en argent fin portant la marque privée de la journée VJ – Feuille d'érable en argent (2005). Fini : épreuve numismatique.
- 2013, Pièce de 1 oz en argent fin – 25e anniversaire du lancement de la Feuille d'érable en argent – Tirage : 10,000 (2013). Fini : épreuve numismatique avec placage d'or sélectif.
- 2005, 5$ - Pièce de 1 oz en argent fin portant la marque privée de la journée VE – Feuille d'érable en argent (2005). Fini : épreuve numismatique.
- 2013, Piedfort de 1 oz à haut relief en argent fin – 25e anniversaire de la Feuille d'érable en argent – Tirage : 10,000 (2013). Fini : épreuve numismatique.
- 2016 pièce de $200 en or Canada 150, feuille d'érable emblématique, épreuve numismatique, mat.

J'apprécierais recevoir votre opinion en ce qui concerne mon postulat: que la MRC a continué d'émettre des Feuilles d'érable épreuve numismatique après son émission anniversaire de 1989. Tous les conseils et avis à ce sujet sont bienvenus.

Merci,
Pierre Héroux
concoursph55@gmail.com

[1] Dépliant de 8 pages, émis par la MRC en 1989 pour la vente de ces séries.
[2] Lettre du Vice-président, Marketing, MRC, J. Julien, qui faisait partie de la trousse de vente de la MRC en 1989.

NDLR : Monsieur Héroux m'a également fair parvenir un exemplaire des documents mentionnés ci-haut.

C'est certain que la MRC a émis des pièces de ce type au fini Éreuve au cours des dernières années. Il est possible qu'en 1989 on pensait que ce serait un événement unique mais disons que le mode de fonctionnement de la MRC à cette époque était TRÈS différent de ce qu'il est de nos jours. Comme quoi lorsque quelqu'un dit « jamais » il ne faut « jamais » le croire de manière absolue… Je vous invite à faire parvenir vos commentaires à monsieur Héroux et si possible avec moi en copie de sorte que nous puissions parlager le tout avec tous nos lecteurs.

Quelle fut la première pièce canadienne sur laquelle on retrouve le mot « cent » ?

Bien que je système décimal ne fut adopté qu'en 1857, c'est en 1855 que l'on retrouve la première pièce canadienne sur laquelle on retrouve le mot « cent ». Il s'agit d'un jeton émis par James Duncan, Quincaillier de Charlottetown, qui était originaire de Montréal .

Changements et Innovations prévues pour le BEP des États-Unis

L'article qui suit est un extrait d'un article plus complet publié

par Peter Huntoon and Derek Moffitt / Traduit en français par Yvon Marquis

Des changements sont en cours au *Burean of Engraving and Printing* (BEP) aux Etats-Unis.

Les récentes améliorations les plus visibles sont (1) l'introduction de l'Équipement d'impression LEPE (large examining and printing equipment) qui numérote et sépare les billets et met en paquet les billets terminés, et (2) les plaques pour les feuilles de 50 billets. Les équipements LEPE ont été initialement utilisés pour les feuilles de 32 billets imprimées à Fort Worth en 2012 et Washingtom en 2013. Les feuilles de 50 billets ont été introduites en 2013.

Les machines LEPE ont été dessinées pour traiter des feuilles de 50 billets mais peuvent aussi servir pour produire des feuilles de 32 billets et continueront de le faire tant que l'on produira de ces feuilles.

Cette partie supérieure droite d'une feuille de 50 billets montre que le numéro de série augmente de 100 d'un billet à l'autre, de gauche à droite.

Des feuilles non coupées de 50 billets commencent tout juste à être offertes en vente aux collectionneurs. Le tout a débuté au congrès ANA de 2016 à Anaheim au mois d'août. Les feuilles vendues à Anaheim étaient des feuilles de 1$ de la série de 2013 avec les numéros de série K948xxxxxE.

Les nouvelles feuilles de 50 billets sont radicalement différentes. Il y a 10 billets de haut par 5 de large. Les lignes sont numérotées de A à J de haut en bas. Les colonnes sont numérotées de 1 à 5 de gauche à droite. Le numéro de plaque apparaît près de l'intérieur de la bordure supérieure gauche allant de A1 (supérieur gauche) à J5 (inférieur droit). La grosseur des caractères pour identifier les numéros de colonnes et les lignes est identique, ce qui permet de les distinguer des billets émis en feuilles de 32.
Le mode de numérotation des machines LEPE est révolutionnaire. Elles numérotent les 50 billets en goupes de 100 feuilles avec le numéro de série avançant de 100 pour les billet d'une même feuille

Le numéro le plus bas d'une feuille apparaît sur le billet supérieur droit alors que le numéro le plus élevé apparaît sur le billet inférieur gauche, ce qui signifie que l'impression commence par la gauche (colonne5) et se poursuit ainsi jusqu'à la dernière ligne.

A titre d'exemple, sur une feuille achetés par l'un des auteurs le billet supérieur droit (A5) porte le numéro is K94800100E , alors que le billet infé-rieur gauche (J1) porte le numéro K94805000E. Le groupe de 100 feuilles à partir duquel cette feuille provient présentait une séquence de 5000 numéros consécutifs allant de K94800001E à K94805000E. (la feuille achetée était donc la dernière de ce lot)

Vue d'une machine LEPE à Fort Worth ajustée pour des feuilles de 1$.

La vue est prise à partir de l'arrière de la machine où les feuilles non numérotées sont introduites dans la machine.

Après avoir numéroté le groupe de 100 feuilles, la machine envoie le tout dans la section découpage où des couteaux coupent les billets et les enveloppe en paquets de 100 avec une bande autour. Elle numérote ensuite les 100 feuilles suivantes.

Un détail important est que la machine LEPE numérote un gouupe de feuilles, la numérotation de fait à partir du numéro de série le plus élevé jusqu'au plus bas. De cette manière la feuille avec les numéro de série les plus haut se retrouve en dessous de la pile et celle avec les plus petits numéros, sur le dessus. Si on retourne à notre exemple de feuille achetée, ce fut la première feuille de ce paquet mais elle s'est retrouvée en dessous. D'un groupe de feuilles à l'autre, les chiffres changent de manière mécanique pour le paquet suivant.

Le principe de numérotation de la BEP, sauf pour quelques exceptions, a toujours été de numéroter à partir du numéro le plus élevé vers le plus petit depuis 1910 alors que les presses Harris imprimaient des feuilles de 4 billets.

La distribution via les banques de la Réserve Fédérale est basée sur les briques de 4000 billets. Actuellement, la production régulière pour les billets de 20$ et de dénominations inférieures des de 200,000 feuilles de 32 billets ou 6,400,000 billets (1,600 briques). Pour maintenir cette même quantitié, les machines numérotant les feuilles de 50 billets doivent traiter 128,000 feuilles.

Incidemment, les termes internes (le jargon) utilisé pour l'enveloppage et le contrôle des billets dans les caneaux de distribution est le suivant : Bande (strap) = 100 billets, Paquet (bundle)= 1000 billets, Brique (brick) 4000 billets, paquet comptant (cash-pak)= 16,000 billets, Chaîne (skid)= 640,000 billets.

Cet article fut intitialement publié dans *Bank Note Reporter*.

Le toit transformé en pièces de monnaie

Un bout du Manège militaire dans vos poches

Valérie Gamache | TVA Nouvelles
| Publié le 3 novembre 2016 à 13:43 - Mis à jour le 3 novembre 2016 à 13:48

Huit ans après l'incendie du Manège militaire de Québec, vous pourrez dorénavant en garder un petit bout dans vos poches. Le régiment des Voltigeurs de Québec a conservé pendant toutes ces années le cuivre du toit du manège et il a été transformé en pièces de monnaie. Grâce à l'expertise d'un recycleur de métaux, la tôle a été réduite en miettes. La tôle « étant toute fripée, c'était difficile de découper des morceaux pour nos équipements », a expliqué Charles-Olivier Roy, propriétaire des Artisans du passage. Des lingots de cuivre ont ensuite été coulés et on a frappé la pièce, qui deviendra la pièce officielle du régiment des Voltigeurs.

« On a fait l'arrière-plan pour symboliser le toit du Manège militaire. On a un groupe de voltigeurs qui représente diverses époques du régiment. Au premier plan, c'est la statue de Salaberry, le premier voltigeur canadien », a précisé Charles-Olivier Roy.

Le régiment remettra une pièce par année pour les 50 prochaines années à un voltigeur méritant. « Quand on le donne à un soldat de l'unité, c'est parce qu'il s'est vraiment distingué des autres », a dit le lieutenant-colonel Jonathan Chouinard, commandant du régiment des Voltigeurs.

Et le public pourra aussi mettre la main sur l'une de ses pièces. « C'est une vieille tradition, si on a un visiteur, on veut qu'il ait un souvenir de l'unité qu'il a visitée », a raconté le lieutenant-colonel Chouinard.

Quelque 3000 pièces, plus massives, ont été frappées pour les collectionneurs et seront vendues au coût de 125 dollars. Des milliers d'autres pièces, plus précisément 50,000, se vendront au coût de 50 dollars.
Visitez la page Facebook du Dollar des Voltigeurs de Québec.

NDLR

Nous avons appris que les pièces remises aux Voltigeurs seront numérotées mais pas celles destinées au public. Et comme mentionné il y aura une édition plus limitée de type Piéfort.

La pièce régulière qui a 38,1 mm de diamètre, 2,54 mm d'épaisseur et qui pèse 24,7 grammes se vend 49.95 $ et celle de type Piefort qui a également 38,1 mm de diamètre, a 5,08 mm d'épaisseur et pèse 48 grammes est offerte à 125 $. Lorsqu'on mentionne 3000 pour le nombre de piéforts c'est en effet une quantité « limitée » mais pas dans le sens « rareté » du terme. Pour ce qui est des pièces régulières, à 50,000 exemplaires, nul doute que tous les intéressés pourront s'en procurer. Les pièces encapsulées sont livrées dans un écrin prestige avec un certificat d'authenticité.

Ces produits sont une réalisation des Artisans du Passage. Tout le cuivre utilisé pour la frappe des pièces provient exclusivement du recyclage de l'ancien toit du manège militaire de Québec.

On se souviendra que c'est dans la soirée du 4 avril 2008 que l'incendie s'est déclarée au Manège militaire de Québec. Voici deux photos tirée du site 2008 – SPIQ.ca qui témoignent de cet événement marquant.

Yvon Marquis

COURTIER EN NUMISMATIQUE

Vous avez des pièces ou billets à vendre ?
Vous recherchez des pièces ou billets ?

CONTACTEZ-MOI

ymarqui@globetrotter.net

Pas de médaille officielle pour le 150e anniversaire du Canada

Selon le Manitoba Coin Club, le Gouvernement du Canada a indiqué qu'il n'a pas l'intention d'émettre une médaille commémorative pour célébrer le 150e anniversaire du Canada. Une pétition a été lancée par le club pour inciter le Gouvernement à revoir sa décision.

Monnaie canadienne à vendre

Ces prix sont valides jusqu'au 30 janvier 2017 ou jusqu'à épuisement des stock.

Il n'y a pas de taxes mais les frais de poste s'ajoutent s'il y a lieu.

Commandez en spécifiant le numéro et la description de la pièce et adressez le tout à ymarqui@globetrotter.net. Seules les commandes électroniques sont acceptées.

(pièces certifiées)

1	1¢	1928		MS-64	470
2	1¢	1936		MS-64	85
3	1¢	1945		MS-64	42
4	5¢	1875 H	cleaned	VF-20	560
5	5¢	1885	sm 5 over 5	F-12	190
6	5¢	1894		VF-30	125
7	5¢	1902		MS-65	200
8	20¢	1858		EF-45	400
9	25¢	1936 dot		VF-20	200
10	25¢	1939		MS-64	200
11	25¢	1941		MS-65	240
12	25¢	1944		AU-55	21
13	25¢	1945		MS-60	25

(pièces certifiées)

14	50¢	1871 H		EF-40	1500
15	50¢	1888	obv 4	VG	850
16	50¢	1899		VF-30	1575
17	50¢	1902		VF-30	255
18	50¢	1941	Near date	MS-64	190
19	50¢	1941	Wide date	MS-63	75
20	50¢	1954	Caméo	PL-65	135
21	1 $	1936		MS-63	100
22	1 $	1956		PL-64	85
23	1 $	1956	Caméo	PL-65	135
24	1 $	1957		PL-65	70
25	1 $	1957	H - Caméo	PL-65	125

(pièces non certifiées)

26	1¢	1858	clnd	EF+	200
27	1¢	1859	W9 9/8 clnd	EF-40	100
28	5¢	1870	N Rim Die Brk	F+	47
29	5¢	1872 H		VF	47
30	5¢	1874 H	4 croix	VF	105
31	5¢	1882 H		VF-30	72
32	5¢	1884		F-15	375
33	5¢	1885	Lg 5	VF	75
34	5¢	1886	Lg 6	VF	50
35	10¢	1874 H		F+	50
36	10¢	1874 H		VF-30	110
37	10¢	1875 H		VG	415
38	10¢	1884		F	650
39	10¢	1894		VG	45
40	10¢	1894		F	80
41	10¢	1902 H		EF	50
42	10¢	1915		EF	125
43	10¢	1916		AU	47
44	10¢	1929	Double date	MS-60	125
45	25¢	1874	low 4	VF-25	85
46	25¢	1885		VG	215
47	25¢	1887		VG	210

(pièces non certifiées)

48	25¢	1888	wide 8	F +	100
49	25¢	1891		VG	160
50	25¢	1892		Abt F	55
51	25¢	1893		Abt F	380
52	25¢	1904		F	75
53	25¢	1905		F	42
54	25¢	1918		AU	55
55	25¢	1935		VF-30	60
56	25¢	1940	Div 35 degrés	BU +	50
57	25¢	1946		Ch-BU	105
58	50¢	1872 H		F +	160
59	50¢	1881		F	150
60	50¢	1888	obv 2	VG	525
61	50¢	1890 H		VG	1750
62	50¢	1892		F+ / F	250
63	50¢	1894		VG / VG +	650
64	50¢	1898		F+ / F	275
65	50¢	1899		VG+	320
66	50¢	1904		VG	180
67	50¢	1920	Lg 0	VG	25
68	50¢	1920	Lg 0	F	50
69	1 $	1947	Ptd Db HP	MS-60	470

ymarqui@globetrotter.net

Littérature francophone sur la numismatique

Je Collectionne les Monnaies / Guide complet à la portée de tous

(Burton Hobson, Les Éditions de l'Homme, 1983) Traduit de l'américain par Désirée Szucsany

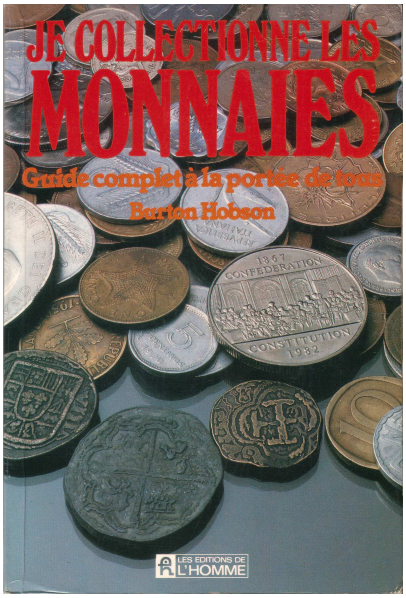

Il y a plusieurs années, j'ai trouvé le volume en titre dans un magasin de livres usagers. Étant collectionneur de monnaie et très passionné je me suis empressé de l'acheter. Je dois avouer que c'est l'un des livres que j'ai beaucoup aimé.

Ce livre m'en a appris beaucoup. Divisé en neuf chapître, l'auteur y traite des sujets suivants : Pourquoi collectionne-t-on les pièces de monnaie ? / Pour commencer une collection. / L'Antiquité / L'Europe / Le Proche-Orient et l'Asie / L'Amérique / Les collections spécialisées / La fabrication des pièces de monnaie / Identification des pièces.

Comme on peut le voir, tous les aspects de notre passe-temps sont couverts. Plusieurs illustrations viennent compléter le texte. Dans la section sur l'Amérique, six pages traitent des monnaies émises au Canada.

Ce livre s'adresse aussi bien au débutant qu'au collectionneur chevronné. Si vous avez l'occasion de le trouver dans une boutique de livres usagers, n'hésitez-pas à vous le procurer, vous ne serez pas déçu.

Une idée originale

Cet article est extrait de NumisNotes, Vol. 07, No. 12, Émission 54, Décembre 2016, (publié par l'Association Royale de Numismatique du Canada – ARNC). Nous remercions Kevin Day-Thorburn (éditeur) de nous avoir autorisé à le reproduire. Il est reproduit ici pour l'information des lecteurs.

Pour commémorer le 150e anniversaire du Canada, *Citadel Coins* de Halifax a pris une sélection de dollars du centenaire de 1967 et les a contremarqués à l'aide d'une matrice conçue par Martin Phillips sur une presse de 30 tonnes, résultant en une collection unique sur des pièces qui sont souvent considérés uniquement pour leur valeur métallique. L'utilisation du dollar 1967, avec son oie du Canada familière, est aussi un moyen d'honorer Alex Colville, de la Nouvelle-Écosse, qui a conçu nos pièces centenaires désormais emblématiques.

Citadel Coins a produit 100 pièces épreuves (maintenant toutes vendues), 200 pièces « prooflike » (montrée dans l'image), et 300 dollars de circulation. L'image a été fournie par Kevin Day-Thorburn

Billet politique sur le salaire minimum

Quelques personnes m'ont fait parvenir le visuel ci-haut concernant un billet faisant la promotion du salaire minimum à 15$ l'heure. Notons premièrement que toutes les illustrations soumises représentent un billet arborant le même numéro de série (ce qui est normal). Cette illustration a également été publiée dans le Bulletin de Liaison de la Société Numismatique de Québec, édition novembre 2016.

Comme on peut le voir, le visuel du billet a été monté à partir d'un billet de 10$ de la série 2001. Bien que la face du billet soit de couleur bleu au lieu de violet et que le portrait de Sir John A. Macdonald ait été remplacé par celui d'Alexandre Taillefer, grand entrepreneur québécois (il était l'un des dragons dans l'émission de Radio-Canada « Dans l'oeil du dragon », le dos du billet quant à lui montre beaucoup de ressemblance avec un billet authentique, et ce, malgré les indications relatives à la valeur. Et surtout que le numéro de série original apparaît.

Je ne suis pas un spécialiste mais je me demande si un tel billet sera toléré par les agents de la GRC étant donné qu'il pourrait vraisemblablement être utilisé comme un billet de 15$ auprès de personnes non familières avec les billets de banque canadiens. Quoi qu'il en soit, ce billet s'inscrit dans la lignée des billets dits « politiques » et constitue un élément qui laissera une trace numismatique tangible de la croisade de ceux qui souhaitent un salaire minimum à 15 $ l'heure.

Les éditions Numispro

numispro@globetrotter.net

Catalogue 2016 Accessoires Numismatiques

Cartons 2 x 2 pour monnaies

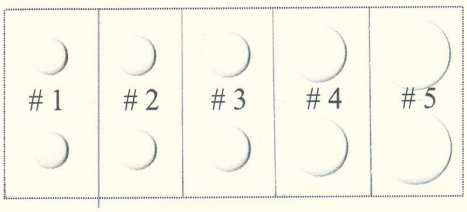

# 1	Pour 1¢ (petit), 5¢ en argent et 10¢
# 2	Pour 5¢ en nickel (peut aussi servor pour 1¢)
# 3	Pour 25¢
# 4	Pour 1¢ (gros), 50¢ en argent et en nickel, 1$ (1987 à date), et pour 2$
# 5	Pour 1$ en argent et 1$ en nickel

2,50$ (50 même grandeur) 4.50 $ (100 même grandeur) 5 paquets de 100 pour 20 $

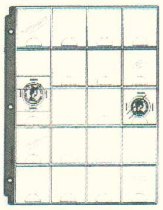

Feuilles à 20 pochettes
Vinyl épais, avec bordure bleue
1,25 $ ch. 10 / 11,50 $

Vinyl mince, (Ultra Pro)
75 ¢ ch. 10 / 7 $ 50 / 35 $

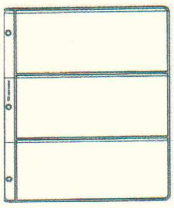

Feuilles pour billets de banque
Feuilles en vinyl épais
1,25 $ ch. 10 / 11,50 $

Feuilles en vinyl mince
50 ¢ ch. 10 / 4 $ 100 / 40 $

Étuis en vnyl pour billets de banque

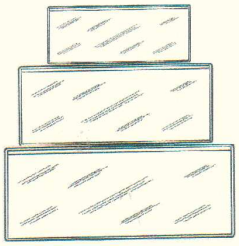

Petit 25 ¢ ch.

Moyen 35 ¢ ch.

Grand (vinyl mince)
40 ¢ ch. 10 / 3,50 $
Grand (avec pellicule)
35 ¢ ch. 15 / 4,50 $

Autres formats de feuilles

Feuilles à 4 pochettes	(mince)	60¢ ch.
	(épais)	1,25$ ch.
Feuilles à 6 pochettes	(mince)	60¢ ch.
Feuilles à 8 pochettes	(mince)	60¢ ch.
Feuilles à 9 pochettes	(mince)	35¢ ch.
Feuilles à 9 pochettes	(épais)	1,25$ ch.

Protecteur en acrylique pour monnaies (style pièces certifiées)

14 grandeurs différentes
1¢ (gros), 1¢ (petit), 5¢ (argent), 5¢ nickel, 10¢, 20¢, 25¢, 50¢ (argent), 50¢ (nickel), 1$ (argent), 1$ (nickel), 1$ aureate, 2$, Feuilles d'érable argent
50¢ ch. 10 / 4.50 $ 20 / 8 $

LOUPES

24 $

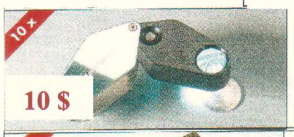

10 $

Loupe pliable avec LED x 10
Grossissement x 10, lentille en verre, 1 LED très claire. Pliable. Diamètre de la lentille : 7/10" (18 mm). Alimentation à piles (2 piles 3AG12 incl.)

12.50 $

Loupe LED X 20
Grossissement x 20. Coque en plastique mat noir. Eclairage par 1 LED. Diamètre de la lentille : 13/16" (21 mm). Fonctionne avec 3 piles LR1130 (livrées avec la loupe). Format extérieur : 2 1/8 x 1 5/16 x 15/16" (54 x 34 x 23 mm).

Capsules carrées QUADRUM
Format 2 x 2 (pour pièces de 14 à 41 mm)
75 ¢ ch. 10 / 7 $
Format 2,5 x 2,5 (pièces de 42 à 58 mm)
1,50 $ ch. 5 / 7 $

Feuilles Capsules QUADRUM 4 $ ch. 2/ 7 $

Plusieurs autres accessoires en main

numispro@globetrotter.net

Rencontrons un de nos commanditaires

Pour vous aider à mieux connaître nos commanditaires, nous les rencontrerons à tour de rôle afin de vous les présenter. Ce mois-ci, nous vous présentons **M. Yvon Chicoine**, propriétaire de la Boutique **Monnaies de Versailles** à Montréal.

Bonjour monsieur Chicoine, depuis quand êtes-vous marchand de monnaies et comment cela a-t-il débuté?
C'est en 1983 que j'ai été engagé à La Maison d'Argent. Mon expérience de 10 ans comme collectionneur intéresse mon employeur qui m'engage au comptoir de ventes et service. En 1995 je suis devenu propriétaire de Monnaies de Versailles, situé à Place Versailles.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans ce travail?
C'est facile de se motiver quand on aime son travail. La monnaie m'a toujours fasciné. Ces objets sont des témoins de l'Histoire. Du Sou de la Rebellion au dollar de l'Expo '67 (sic) le système monétaire est un livre ouvert. *(NDLR : Yvon fait ici référence au dollar de 1967 sur le Centenaire de la Confédération qui, pour la grande majorité des Québécois, est connu comme le dollar de l'Expo…)*

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans la monnaie? **Le contact avec les gens.**

Qu'est-ce que vous aimez le moins (ou déplorez le plus) dans le domaine de la monnaie?
On ne s'improvise par marchand sans subir les conséquences du marché secondaire et des contrefaçons trop nombreuses qui minent la confiance des collectionneurs.

Au fil des ans vous avez certainement observé plusieurs changements dans la manière de collectionner. Pouvez-vous nous en parler.
Il y a deux types de collectionneurs : la « traditionnel » qui a une confiance avec le vendeur, et le « spéculateur » qui achète avec l'intention d'investir sur la valeur future de ses pièces.

Quel impact Internet a-t-il eu sur les marchands comme vous qui opérent des magasins physiques ? L'Internet est sans limite, « ouvert 24 heures »; c'est un gros joueur dans notre industrie. C'est possible de transformer cette réalité de manière positive comme, par exemple, une plate-forme publicitaire ou un site de vente en ligne et par la poste.

Comment pouvons-nous promouvoir encore plus la collection de monnaies ?
Notre passe-temps va toujours être restreint et réservé à une clientèle spécifique. Pour intéresser de nouveaux collectionneurs, l'ajout de nouvelles séries de pièces comme les 25 cents de 1992, 1999 et 2000 crée un engouement encourageant pour nous les marchands

Si vous aviez un conseil à donner aux lecteurs, qu'est-ce que ce serait?
Un bon conseil d'un « vieux loup de mer » n'abandonnez jamais ce que vous avez commencé. Améliorez-vous avec sagesse et votre mot de passe est « **patience** ».

Quels sont vos projets pour le futur ?
Je ne veux rien changer de mon présent, et j'espère continuer encore longtemps dans ce merveilleux monde qu'est la numismatique.

Merci beaucoup Yvon

Du côté de la Monnaie royale canadienne

Comme à l'habitude, la Monnaie royle canadienne a lancé au cours des deux derniers mois plusieurs pièces pour collectionneurs. Parmi ces pièces, deux ont retenu notre attention.

Une pièce de 1 oz en argent pur, de forme concave et qui présente « le Canada vu de l'espace ». Cettte pièce colorée est très originale et de plus son motif brille dans le noir. Cette pièce de 25 $ commémore le 25e anniversaire de la Mission spaciale de Roberta Bondar, première canadienne astraunaute et première neurologue du monde à aller dans l'espace.

L'autre pièce, une pièce de 250$ en argent fin, à très haut relief, présente au revers une reproduction de diverses pièces canadiennes émises au cours des 150 dernières années. Impressionnante par sa dimension (102,1 mm) et par son poids de 1000 gr (1 kilo) la pièce au fini antique est très originale. Ses dimensions permettent de bien voir les détails des pièces reproduites. Fait particulier, bien que lancée en novembre 2016, la pièce est datée de 2017.

Le Chemin de fer au Canada

(Troisième et dernière partie)

par Yvon Marquis

Comme on e pu le constater dans les deux articles précédents, le train a joué un rôle très important pour le développement du Canada, tant au niveau économique qu'au niveau du peuplement du pays.

Il n'est donc pas surprenent que plusieurs jetons municipaux et médailles arborent des trains. Mentionnons tout d'abord ceux sur lesquels on retrouve la *Dorchester*, première locomotive en service au pays. Elle fut illustrée sur un Jeton Souvenir émis en 1986 par les municipalités de Laprairie et Saint-Jean-sur-Richelieu pour commémorer le 150e anniversaire du voyage inaugural. Mais cette pièce, ou plutôt « sa distribution » est entourée de mystère. En effet, cette pièce ne fut pas distribuée en raison, paraît-il, d'une erreur mineure sur la pièce. L'avers présente le portrait de Robert Stephen-son, qui construisit la *Dorchester*. Cette pièce, émise en quatre métaux différents et émise à moins de 500 exemplaires dans chaque métal, est donc devenue rare pour les collectionneurs.

On retrouve également la Dorchester sur la médaille officielle émise lors du Congrès de l'Association Canadienne de Numismatique tenu à Montréal en 1996. Et des centaines d'autres pièces, incluant jetons et médailles ont été frappées au fil des ans arborant des trains. Mentionnons entre autres la ville de Craigellachie (BC) qui a émis en 1985 un Jeton Municipal pour commémorer le centenaire de l'inauguration du chemin de fer Intercontinental.

Il aura toutefois fallu attendre jusqu'en 1981 avant que la Monnaie royale canadienne n'émette une pièce arborant un train. Et ce fut le début d'une intéressante série de pièces. Cette première pièce émise en 1981 était un dollar en argent visant à commémorer le centenaire du Canadien Pacifique. Le motif présente une locomotive à vapeur avec en arrière-plan une carte du Canada. Puis, un autre dollar en argent fut émis en 1986 pour commémorer le Centenaire de Vancouver et de la première traversée transcontinentale au Canada. Le motif présente une locomotive d'époque. En 1996, une pièce de 200$ en or souligne le rôle du chemin de fer transcontinental dans l'histoire canadienne.

En 1999, dans le cadre du programme du Millénaire, la pièce de 25¢ émise en juin et ayant pour thème d'un océan à l'autre, illustre une locomotive ancienne et fait référence à l'importance du rail au Canada. Cette pièce fut frappée en nickel (pour circulation) et aussi en argent pour les collectionneurs.

Au début des années 2000, la série sur les Transports canadiens nous présente quatre pièces de 20$ en argent arborant la *Toronto*, première locomotive construite au Canada fabriquée en 1953 ; la *Scotia*, première locomotive canadienne avec une bouilloire en acier, construite à Hamilton ; une locomotive D-10 utilisée par le Canadien Pacifique de 1905 jusqu'au milieu des années 1940 ; et une locomotive diesel électrique FA-1, modèle beaucoup plus puissant.

La Toronto

La Scotia

La Locomotive D10

La locomotive diesel électrique FA-1

La série Grandes Locomotives Canadiennes, qui s'est étendue de 2008 à 2011 consistait également en des pièces de 20$ en argent. Cette série nous a présenté le Royal Hudson (en 2008), la Jubilee (en 2009), la Selkirk (en 2010) et la D-10 (en 2011).

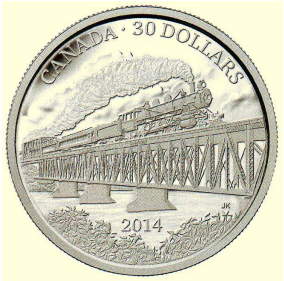

Également en 2009, la pièce de 50¢ émise dans l'ensemble de Noël montre un train jouet tout en couleurs qui, grâce à la technologie lenticulaire, semble bouger.

Au début de 2011, une pièce en or d'une valeur de 100$ fut émise par la Monnaie royale canadienne pour commémorer le 175e anniversaire du premier train au Canada et le 125e anniversaire de la première traversée transcontinentale. Le motif présente la *Dorchester*, d'après un dessin de J.D. Kelly. Cette double célébration est l'occasion toute désignée pour retracer brièvement l'histoire du « rail » au Canada tout en nous intéressant aux autres items numismatiques en lien avec cette histoire.

En 2014, une pièce de 30 $ en argent a été frappée pour commémorer le Grand Tronc du Chemin de fer du Pacifique. Une pièce en or de 200$ a également été frappée avec le même motif. Puis finalement en 2015, une pièce en argent de 20$ a été frappée pour commémorer le Chemin de fer Transcontinental.

Cela complète les pièces métalliques frappées par la Monnaie royale canadienne et arborant un train.*

** lorsque nous mentionnons « train » nous faisons référence à une locomotive. D'autres pièces ont été frappées montrant des wagons complets ou partiels, mais nous n'en tenons pas compte dans cet article.*

Au niveau des billets de banque, le billet le plus connu arborant un train est sans contredit le billet de 5$ émis en 1912 et qui montre un train de passagers Océan du Chemin de fer Intercontinental qui traverse Wenhworth Valley en Nouvelle Écosse. On retrouve également plusieurs illustrations de trains dans plusieurs vignettes des billets émis par diverses Banques à charte du pays.

Ceci complète notre tour d'horizon des items numismatiques en lien avec le Chemin de fer canadien. Comme on peut le voir, il y en a pour tous les goûts et pour satisfaire tous les collectionneurs. C'est une thématique qui mérite que l'on s'y intéresse.

Références

La Gare Intermodale, cahier spécial, Journal de Québec, 7 nov. 1985
Rails Transcanadiens (Via Rail 1986)
Le livre de l'année 1985 (Grolier, Montréal)
The Montreal & Lachine Railway Token
(Barry Uman, C.N. Journal, Vol 23, no 6, Juin 1978)
The Montreal & Lachine Railroad Token (Fred F. Angus,
Rail Canadien, novembre-décembre 1997, pp 162 – 163)
Les Jetons Municipaux du Québec (Y. Marquis, J, Roy, 2005)
Standard Catalogue of Canadian Municipal Trade Tokens & Notes, (Serge Pelletier, 1993)
Charlton Standard Catalogue Canadian Government Paper Money
Charlton Standard Catalogue Canadian Coins, Volume Two (Collector and Maple Leaf Issues) 2016
Monnaies du Canada (J. Haxby & R.C.Willey) Unitrade Press, édition 2016
Feuillets promotionnels de la Monnaie royale canadienne (1981 et 1986)
Canadian Coin News (vol. 48, No 20)
Site web de la Monnaie royale canadienne 2011

Note au lecteur : Si jamais vous connaissez des items qui ont été oubliés dans cet article, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin que nous puissions apporter la correction et en aviser tous les lecteurs. Merci

Questions / Réponses

Q. Une question qui revient souvenr lors de Salons de collectionneurs est la suivante :
Quelle est la meilleure source pour connaître la valeur d'une pièce de monnaie ?

R. Il existe plusieurs sources qui ont chacune leur particularité. Premièrement il est bon de mentionner que les sources sérieuses fixent les prix indiqués à partir d'un panel de quelques marchands et/ou collectionneurs. Ceux-ci se basent sur ce qu'ils observent lors de Salons de collectionneurs et lors des ventes aux enchères. Le fait que ce sont des groupes différents explique les variations que l'on peut trouver.

Voyons maintenant les principales sources de référence. On retrouve tout d'abord les catalogues traditionnels. Ces catalogues ne font pas que lister les prix, ils contiennent une grande quanatité d'informations très utiles pour les collectionneurs. Les prix indiqués dans ces catalogues ne sont mis à jour qu'une fois par année, soit lors de la réimpression. Dans la plupart des cas, les catalogues d'une année à venir sont préparés à l'été précédent et imprimés à l'automne.

Une autre source très appréciée des collectionneurs et marchands est la Valeur du Marché (*Trend*) publiée à toutes les deux semaines dans le journal *Canadian Coin News*. Dans ce cas, les valeurs sont mises à jour sur une base régulière et réflètent donc plus précisément la réalité du marché.

Puis viennent ensuite les listes émises par divers vendeurs de monnaie. Ici encore les prix peuvent varier selon le type de pièces (rares ou communes), le type de marchand (plein temps, occasionnel, autre), la clientèle de ces marchands et surtout l'inventaire en main. Si un marchand a en main plusieurs pièces identiques pour lesquelles il y a peu de demande, son prix sera réduit afin de vendre ces pièces plus rapidement.

Et depuis la venue d'Internet, on retrouve une multitude d'autres sources, certaines recommandables, d'autres moins. J'ai même déjà vu une source qui pour indiquer ses prix, additionnait les prix de quatre sources différentes et faisait une moyenne du total obtenu. Ce n'est pas nécessairement mauvais, sauf quand on liste des prix comme 23,35$ ou autres valeurs du genre…

Quelle que soit la source de référence, ces prix ne sont que des guides, entre autres pour les raisons mentionnées ci-avant. Donc, lorsque vous magasinez une pièce il est bon d'avoir une idée approximative de sa valeur, mais le prix pourra varier selon la source ou le marchand avec qui vous ferez affaire. Et que la pièce soit gradées ou non par une entreprise professionnelle, cela n'a aucun impact sur la valeur de la pièce.

Mais la chose la plus importante est que vous connaissiez ce que vous vous préparez à acheter. En effet, si le prix vous semble « trop bon » questionnez-vous à savoir pourquoi ? Le marchand en a beaucoup en main ? le prix de la pièce vient de baisser suite à une découverte d'un lot de ces pièces ? (ce qui arrive souvent au niveau des variétés récentes) ou encore, le grade indiqué pour la pièce est-il exact ? Et dans ce cas-ci il ne s'agit pas nécessairement de mauvaise volonté du vendeur; il peut s'agir d'une erreur, d'un manque d'expérience, etc. Car après tout, il n'y a pas de critères qui empêchent quiconque de se prétendre « gradeur professionnel ». Il faut donc avoir la capacité de fixer sa propre idée au niveau du grade de la pièce.

Et comme je dis souvent : En cas de doute abstenez-vous. Vous aurez d'autres occasions de trouver cette pièce manquante

L'Apprenti numismate

Bien que cette chronique s'adresse principalement à ceux qui débutent, vous êtes tous invités à la lire, vous y découvrirez ou vous rappellerez possiblement de quelques détails toujours utiles…

Le pire ennemi du collectionneur

Par Yvon Marquis

Quel est le pire ennemi du collectionneur ? Certains répondront sans hésiter « le manque de connaissances ». C'est vrai que le manque de connaissances est une lacune importante mais ce n'est pas le pire ennemi du collectionneur. Un phénomène que l'on rencontre souvent chez le collectionneur est « la peur », la peur de ne pas pouvoir trouver un item qui momentanément semble rare, la peur de devoir le payer trop cher plus tard, la peur que leur collection soit incomplète. Et cette peur se traduit habituellement par **une urgence** à se procurer l'item en question. C'est cette urgence à agir qui est le pire ennemi du collectionneur.

Ceux qui ont un certain nombres d'années d'expérience dans le domaine ont vu à plusieurs occasions des collectionneurs se presser pour acheter à gros prix des items qui semblaient alors rares (ou que l'on annonçait comme plus disponibles à la source) pour voir quelques temps plus tard, lesdits items revenir à des prix beaucoup plus bas. Un exemple de cela s'est produit en 1977 lorsque les trois variétés du dollar en nickel furent découvertes. On voyait cet ensemble de trois variétés annoncé à 35$ avec un maximum de 3 ensembles par commande. Puis, quelques années plus tard, ces mêmes ensembles se détaillaient autour de 15$. Certains diront que la différence entre 35$ et 15$ n'est pas si grande. C'est vrai mais c'est trois fois plus si vous en aviez commandé trois ensembles. Ce sont 20$ ou 60$ qui auraient pu servir à vous procurer d'autres pièces.

Plus récemment, lors du lancement du billet en polymère de 5$, on s'est aperçu que la grande majorité des billets portaient la signature du nouveau gouverneur de la Banque du Canada, Stephen S. Poloz, alors que des billets beaucoup plus rares portaient la signature de l'ancien Gouverneur, M. Carney. Très vite les prix demandés pour ces billets ont grimpés en flèche. Certains ont réussi à les acheter à 35$, et d'autres ont payé jusqu'à plusieurs centaines de dollars pour ce billet de 5$. Et que dire des retardataires qui n'ont pas acheté ces billets ? Eh bien, leur patience (ou leur paresse) a été très payante, car une quantité importante de ces billets qui étaient toujours entreposés à la Banque du Canada ont été mis en circulation au début de 2015, de sorte qu'il a été possible à plusieurs de s'en procurer à la valeur faciale, eh oui, 5$ et de pouvoir en trouver plus d'un.

Les grands gagnants dans de pareilles situations sont ceux qui ont en main ces pièces supposément rares et qui les vendent à gros prix. Et aussi ceux qui ont laissé passer la tempête. Les perdants, sont les collectionneurs pressés, ayant peur de ne pas avoir ces billets (ou croyant avoir une rareté) qui ont payé le gros prix. Il y a bien sûr des exceptions à cette règle, mais au global, la patience paie toujours.

La morale de cet article est de recommander **la patience**, surtout lorsque ces variétés viennent juste d'être découvertes. Cela s'applique surtout aux items récents, dont les pièces de 1¢ de 2006 avec P mais non magnétiques. Oui il y a eu environ seulement 200,000 pièces avec P d'émises, mais celles non magnétiques sont un peu moins rares qu'on veut bien le laisser croire. Un marchand qui a fouillé récemment les boîtes qu'il avait achetées en 2006 en aurait trouvé une certaine quantité. Bien sûr il ne les mettra pas toutes en marché à court terme, mais un jour…

Si **l'urgence d'acheter** est le pire ennemi du collectionneur, **la patience** est certainement sa plus grande qualité.

Découverte d'un rare jeton de boulangerie

Les jetons émis autrefois par divers boulangers du Québec visaient principalement à fidéliser leur clientèle tout en servant de moyen publicitaire pour promouvoir leur commerce. Ces jetons sont devenus au fil des ans des objets recherchés par les collectionneurs de monnaie et jetons. Bien que certains jetons soient courants et faciles à trouver il en est d'autres qui sont beaucoup plus rares et dispendieux.

Dans leur volume « Jetons et Billets Commerciaux émis dans la Vieille Capitale », Jean-Pierre Paré et Jean-Luc Giroux abordent entre autres les jetons émis par Alfred Bouré et W.H. Childs, qui sont de grandes raretés.

Du côté de Montréal, on retrouve parmi les jetons de boulangers les plus rares, ceux émis par T. P. Phelan. Listés sous les numéros allant de 2762 à 2765 (par P.N. Breton) et QB0696 à QB0699 dans le livre « Jetons de pain du - Québec - Bread Tokens » (Robert Benoit et Pierre Bruouillette) et comportant quelques variétés, ces quatre types de jetons sont connus comme **rares**. On les retourve également listés dans le Répertoire Numismatique du Québec où la valeur indiquée va de 60$ à 100$ selon la condition de conservation.

Or voilà que tout récemment, un de ces jetons émis par T. P. Phelan a été découvert. Ce qui différencie principalement ce jeton des autres est le fait que la partie centrale du revers ne comporte aucun motif alors que sur tous les autres jetons de Phelan on voit au centre une miche de pain torsadée. (voir illustrations ci-après)

Ce jeton particulier est de couleur gris (métal blanc ?) mesure 28mm et est listé sous les numéros 2762e / QB0697E Questionné sur ce jeton, Pierre Brouillette, l'un des spécialistes de ces jetons au Québec, croit qu'il pourrait s'agir d'une pièce d'essai ou prototype ayant été frappée pour approbation avant la frappe totale des jetons.

Comme quoi il y a toujours d'intéressantes découvertes à faire quand on prend le temps de chercher…

ERREUR ou VARIÉTÉ ???

Comme l'article sur la « monnaie décimale canadienne » (pages 18 à 20) couvre bien ce point, nous nous limiterons à cela dans cette édition.

Surveillez notre prochain numéro

Plusieurs surprises vous y seront présentées…

Les petites Annonces Classées

Cette rubrique est mise à la disposition de ceux qui recherchent ou qui souhaitent vendre / échanger des items numismatiques. Le coût est de 5 $ pour une parution et 12 $ pour 3 parutions (maximum 4 lignes)

Recherche jeton municipal **en argent** émis par la ville de Saysbec en 1994, et jeton municipal **en argent** émis par la ville de Trois-Pistoles en 1989. Je suis prêt à payer 100 $ chacun.
ymarqui@globetrotter.net

A vendre épinglette à l'effigie de l'Association des Numismates Francophones du Canada 5 $ et médaille en étain commémorant le 10e anniversaire de l'ANFC, émise en 1995 15 $. Commandez auprès de Yvon Marquis
ymarqui@globetrotter.net

Recherche exemplaires des revues « The KAYAK » et « Unusual Numismatic Objects » émises par Hanz Zoel entre le milieu des années 1960 et 1970. Si vous en avez contactez par courriel Jean-François Desrosiers, au **jfdesrosiers@protomach.ca**

Recherche des jetons **en argent** émis par l'Épicerie J.A. Moisan de Québec, les voici: 1983 Samuel de Champlain; 1984 Jacques Cartier; 1986 Paroisse St-Jean-Baptiste; 1987 Victoire des Patriotes; 1988 Indépendance du Bas Canada, et si possible 1987 Victoire des Patriotes **Piéfort en cuivre**, ainsi que des parchemins émis lors de l'émission des premiers billets et les billets Spécimen émis de 2008 à 2013. Merci de me contacter par courriel à **loubertothot@globetrotter.net**. Delphis Loubert.

Gratuit envoyez moi simplement un courriel pour vous inscrire à mes envois de **spéciaux** et **soldes d'inventaires** sur les pièces de monnaie, billets, jetons, médailles et autres items numismatiques. C'est gratuit, sans obligation et vous pouvez vous désabonner en tout temps. **ymarqui@globetrotter.net**

Les Éditions Numispro

A.N.F.C 17 - 02

COUPON RABAIS DE 15 %
APPLICABLE SUR TOUT ACHAT

VALIDE SEULEMENT
les 11 et 12 FÉVRIER 2017

Imprimez ce coupon et apportez-le lors du Salon ANFC de Drummondville

Nous vous offrons à tous nos

Meilleurs Vœux

pour la période des Fêtes

et pour la

Nouvelle Année

Paix - Santé - Bonheur